

RAPPORT ANNUEL 2019

**CONSEIL DE QUARTIER
DUBERGER-LES SAULES**

QUÉBEC, 15 avril 2020

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT.....	3
1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES.....	4
1.1 La mission du conseil de quartier	4
1.2 La composition du conseil de quartier.....	4
1.3 Le territoire du conseil de quartier.....	5
1.4 La participation aux assemblées	6
2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019.....	7
2.1 Les consultations publiques	7
2.2 Les demandes d’opinion	7
2.3 Acceptabilité sociale.....	8
2.4 Le pouvoir d’initiative.....	8
2.5 Le plan d’action 2018-2020.....	10
3. LES FINANCES	11
3.1 Les subventions.....	11
ANNEXE 3.....	18
Conseil de quartier de Duberger-Les Saules.....	18
Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2019.....	18

MOT DU PRÉSIDENT

C'est un privilège pour le conseil d'administration de vous présenter le rapport annuel 2019 du conseil de quartier Duberger–Les Saules. Ce rapport dresse le bilan des activités du conseil durant la dernière année écoulée, et ce, en quelques sections de texte et tableaux synthèses. À noter que le rapport annuel a été élaboré sur la base de l'année écoulée entre l'assemblée générale de 2018 et celle de 2019. Cette année, le rapport annuel sera élaboré sur la base de l'année civile 2019. Cette base de référence devrait être celle retenue pour les prochaines années, celle-ci facilitant la compréhension de la période de référence et le suivi des activités.

Il n'est pas superflu de rappeler que la Ville de Québec s'est dotée, par le biais des conseils de quartier, d'une structure démocratique qui permet de consulter les citoyennes et les citoyens sur des projets qui touchent directement leurs milieux de vie. Les conseils de quartier donnent aussi à la population la possibilité de rencontrer leurs conseillères et conseillers municipaux dans un cadre moins rigide que lors des instances de l'Arrondissement ou de la Ville, facilitant ainsi la discussion et l'écoute.

L'enjeu majeur de cette année fut d'assurer une présence minimum aux assemblées du conseil d'administration dans un contexte où le nombre d'administratrices et d'administrateurs est marginalement près du quorum. Cet état de fait ne permet pas, à toute fin pratique, aux membres du conseil de s'absenter d'une assemblée. Les bénévoles le composant étant impliqués dans d'autres organismes, sans compter les contraintes liées la vie courante, le conseil devra s'assurer de recruter de nouveaux membres pour garantir sa pérennité et son efficacité. Pour plus de renseignements, écrivez-nous : ConseilQuartier.Duberger-LesSaules@ville.quebec.qc.ca

Avant de conclure, il est de mise de remercier chaleureusement les administratrices et les administrateurs du conseil de quartier pour l'implication dont ils ont su faire preuve tout au long de l'année. Je voudrais également remercier toutes les personnes qui collaborent au conseil de quartier tant au soutien technique, administratif et organisationnel que les organismes partenaires. Leur contribution à toutes et tous est essentielle au fonctionnement du conseil de quartier.

Enfin, je souhaite remercier tout particulièrement madame Nathalie Delisle qui a siégé au conseil de quartier pendant 15 ans, principalement à titre de trésorière. Merci de ton dévouement dans la vie communautaire et de ton implication au conseil de quartier pendant toutes ces années. Bon retour dans ta magnifique région natale du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Patrick-André Lavoie

Président

1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER–LES SAULES

Le conseil de quartier de Duberger–Les Saules constitue aujourd’hui l’un des trois conseils de quartier formant le territoire de l’arrondissement des Rivières. Les deux autres étant les conseils de quartier de Vanier et de Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

1.1 La mission du conseil de quartier

Le conseil de quartier Duberger–Les Saules est un organisme à but non lucratif créé à la demande de la population et qui représente les citoyennes et citoyens du quartier. Il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1146793147.

L’énoncé de mission des conseils de quartier est le suivant :

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d’exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l’aménagement du territoire, l’aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »

1.2 La composition du conseil de quartier

Membres élus lors de l’assemblée générale annuelle du 10 avril 2019

(avec droit de vote) :

Patrick-André Lavoie (mandant se terminant en 2021)
Myriam Simard (mandant se terminant en 2021)

Membres élus poursuivant leur mandat après l’assemblée générale annuelle du 11 avril 2018 (avec droit de vote) :

Jessie Martin (mandat se terminant en 2020)
Luc Dumont (mandat se terminant en 2020)
Hervé Landri Fondja (mandat se terminant 2020)

Membres nommés par cooptation (avec droit de vote) :

André Bouchard (mandant d’un an se terminant en 2020)
Charles Lessard (mandat d’un an s’étant terminé le 10 avril 2019)

Autres membres ayant siégé en 2019 (élu.e.s avec droit de vote) :

Nathalie Bélisle (mandat de deux ans se terminant le 15 avril 2020 -
démission le 25 mars 2019)

Conseillères municipales (sans droit de vote) :

Dominique Tanguay (Conseillère municipale, district des Saules)

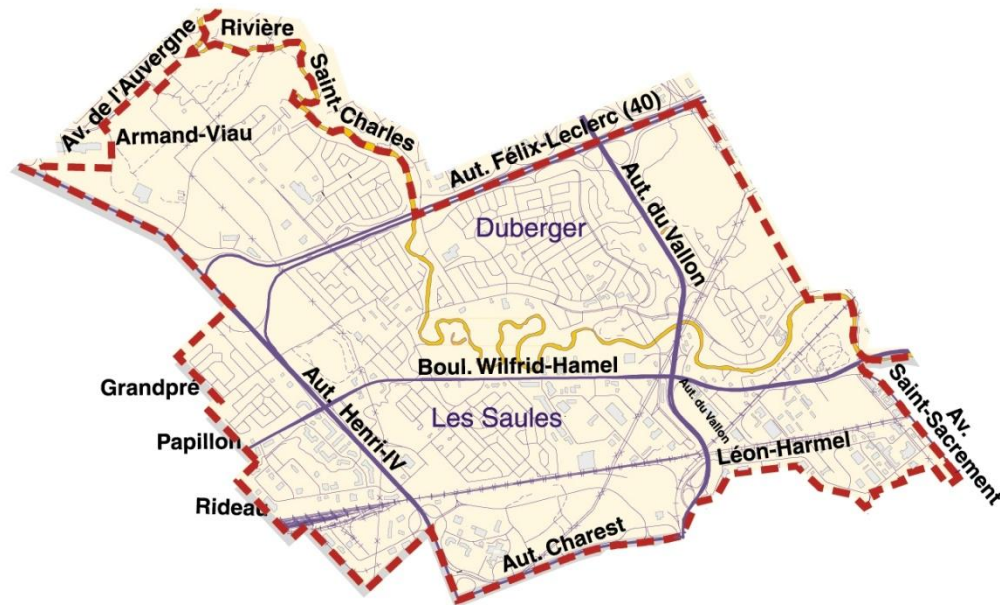
Alicia Despins (Conseillère municipale, district de Vanier-Duberge)

Personnes-ressources

Mario Demeule (Conseiller en consultations publiques – Ville)
Xavier Mercier Méthé (Conseiller en consultations publiques – Ville)
Jessica Veillet (Conseiller en consultations publiques – Ville)
Carole-Anne Allard-Dufour (secrétaire de soutien)
Renée-Pier Bertrand (secrétaire de soutien)
Sonia Langlais (secrétaire de soutien)

1.3 Le territoire du conseil de quartier

Le Conseil de quartier de Duberger–Les Saules a juridiction sur le territoire identifié sur la carte ci-dessous.



Modifications du territoire à venir

Cependant, suite aux anomalies constatées dans les dernières années par la Ville de Québec, un processus de modification des limites de quartier sera entamé. Une proposition en ce sens a été entérinée par le conseil de quartier (résolution 19-CA-03). Cette modification consiste en quelques ajustements qui visent principalement à faire correspondre les limites des quartiers aux limites d'arrondissement ou à corriger certaines anomalies constatées à l'usage. Voir la carte ci-dessous pour les détails de ces modifications.

77 personnes en 2017) dont 43% étaient des femmes et 57% des hommes (comparativement à 40% de femmes en 2018 et 35% de femmes en 2017). Cette participation accrue des femmes aux assemblées publiques du conseil de quartier fait avancer celle-ci dans la zone paritaire (généralement dans les objectifs de parité des genres, on considère qu'une répartition présentant au moins 40% d'un des genres est paritaire).

2. ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019

2.1 Les consultations publiques

Le rôle du conseil d'administration est de :

- prendre connaissance du dossier présenté et de ses enjeux;
- s'assurer que l'information soit claire et digeste pour la population;
- convoquer les citoyennes et les citoyens touchés par le projet;
- consulter les citoyennes et les citoyens afin de recueillir les questions, les commentaires et les propositions;
- délibérer en tenant compte des commentaires du public et des enjeux du projet, pour enfin émettre des recommandations à la Ville de Québec ou au conseil d'arrondissement des Rivières.

Durant l'année 2019, six (6) assemblées publiques de consultation (comparativement à quatre (4) en 2018 et cinq (5) en 2017) ont été tenues suivant un mandat confié au conseil de quartier par les instances de la Ville. (Voir l'annexe 3 pour le rapport détaillé.)

2.2 Les demandes d'opinion

Pour une demande d'opinion, les principales étapes sont :

- le mandat de consultation (provenant du conseil municipal ou du conseil d'arrondissement);
- l'information préliminaire documentée au conseil de quartier;
- la tenue d'une assemblée publique avec présentation du dossier par une personne-ressource;
- la rédaction et la transmission d'un rapport de consultation.

Le conseil de quartier a transmis son opinion sur les six (6) projets de règlements qui lui ont été soumis durant l'année 2019 (comparativement à quatre (4) en 2018 et six (6) en 2017). (Voir l'annexe 3 pour le rapport détaillé.)

Toutes ces résolutions recommandaient au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter les demandes de modification au règlement sur le zonage et l'urbanisme. En effet, après la présentation de ces projets par les experts de la Ville, son analyse et les questions des administrateurs et des citoyens, le conseil a jugé que ces projets de modifications auraient des impacts acceptables ou peu d'impacts négatifs et amélioreraient la qualité de vie des citoyens du quartier et des environs immédiats des zones concernées. Certains projets visaient également à corriger des incohérences ou à permettre le développement d'activités économiques existantes ou nouvelles.

Les administrateurs et administratrices ont également formulé à quelques reprises des recommandations et suggestions à transmettre à l'arrondissement ou d'autres instances de la Ville. Ces recommandations ont pris la forme de résolution ou de question aux conseillères municipales. Le suivi sur les questions leur étant adressées est assuré lors des suivis aux procès-verbaux lors de chaque séance publique du conseil de quartier notamment.

2.3 Acceptabilité sociale

Le conseil s'est également prononcé sur deux projets ne faisant pas l'objet d'une consultation publique formelle. Le premier projet en était à une phase trop préliminaire pour suivre le processus régulier et le deuxième découlait du souhait de la Ville de Québec de présenter un projet concernant le quartier à ses citoyens. Ces présentations peuvent être l'occasion pour les promoteurs de projets de tester l'acceptabilité sociale de son projet ou de connaître les modifications ou ajouts qui permettraient de créer une adhésion ou, à tout le moins, de minimiser les oppositions. Réaliser cette étape avant le dépôt d'un projet ou d'une demande de modification de règlements est la clé d'un échange direct, transparent et constructif avec les citoyens et citoyennes.

2.4 Le pouvoir d'initiative

Le conseil de quartier peut démarrer ou appuyer des projets ou des initiatives pour stimuler un développement intégré et viable du quartier. Les actions initiées par le conseil de quartier doivent répondre à une lacune ou à un problème identifié par la population du quartier. Ces actions visent avant tout l'amélioration de la qualité ou de l'offre de services municipaux dans le quartier et doivent s'inscrire le plus possible dans les champs de compétence municipale. Certaines initiatives peuvent cependant interpeller d'autres instances ou organisations à la suite de questions ou de commentaires des citoyennes ou citoyens.

Ce pouvoir d'initiative favorise la concertation entre les différents groupes du milieu sur des enjeux spécifiques. Il implique une étroite collaboration entre les différents intervenants et la recherche de consensus. Il vise à favoriser le développement

viable du quartier, non pas à se substituer à l'action des autres organismes ou services publics.

Pour ce faire, il peut organiser des activités, favoriser la concertation avec les organismes et la population du quartier, développer des sources de financement, créer des groupes de travail, réaliser des études, soumettre une question ou un objet à la Ville de Québec, etc.

Projets et initiatives que le CQDLS a initiés ou appuyés en 2019 :

- Participation à la table de concertation de Duberger–Les Saules sur la défavorisation et la cohésion sociale (Nathalie Bélisle y siégeait avant son départ).
- Consultation sur Vision de l'habitation de la Ville de Québec.
 - o Une administratrice représentait le conseil de quartier lors de la consultation tenue par la Ville de l'ensemble des conseils de quartier le 28 mars 2019.
 - o Le conseil de quartier s'est positionné sur les enjeux qu'il jugeait prioritaires :

VISION DE L'HABITATION (Sommaire des enjeux ciblés par le conseil)

Québec, ville attractive

Qu'est-ce qui rendrait la ville plus attractive et attrayante?

- Après échanges, les administratrices et administrateurs conviennent que ce qui rendrait la Ville plus attrayante serait l'amélioration du transport en commun pour réduire la pression aux heures de pointe, notamment pour l'accès aux pôles comme la Haute-Ville.

Québec, ville inclusive

- Les administratrices et administrateurs conviennent que ce qui rendrait la Ville plus inclusive serait d'exiger un pourcentage minimum de logements sociaux et communautaires dans chaque nouveau développement et d'être ferme à cet égard.
- Madame Tanguay informe que la Ville l'a exigé dans un projet immobilier à la Pointe aux Lièvres et quelques autres projets également.
- Le conseil confirme que cette façon de faire devrait être systématisée.

Entre les choix suivants, lequel est le plus important : innovation sociale, technologique, nouvelle approche, nouvelle forme habitat et développement durable

- Toutes et tous conviennent que c'est le développement durable (notamment en passant par la livraison du projet de transport structurant.)

Québec, ville innovante

Qu'est-ce qui pourrait rendre la Ville plus innovante?

Plusieurs idées sont lancées par les administratrices et administrateurs comme :

- Étendre un réseau Wifi public sur toute la Ville
- Mettre en œuvre des efforts de densification
- Encourager de nouvelles approches en habitation comme les habitations collectives, du type coopératives d'habitation ou coopératives de propriétaires.

Si vous étiez Maire, quelle action feriez-vous en habitation?

- Mener à terme le projet de réseau structurant.
 - Exiger un pourcentage de logements sociaux et communautaires dans chaque projet de développement.
- Projet de la table de concertation de Duberger–Les Saules sur la défavorisation et la cohésion sociale, avec la création de deux places éphémères dans le quartier.

2.5 Le plan d'action 2018-2020

Le plan d'action est disponible à l'annexe 1 du présent rapport annuel.

• **Visibilité et promotion**

Une page Facebook a été créée. L'enjeu sera d'en développer l'audience et de l'alimenter en contenu.

• **Loisirs, sports et culture**

- Suivant les invitations et activités du quartier, les administratrices et administrateurs se sont efforcé(e)s à assurer une présence dans les diverses activités du quartier.
- Le conseil s'était montré très intéressé par le projet d'un promoteur sur le site de la maison Livernois qui permettait de sauver et de restaurer la maison. Ce projet ne verra malheureusement pas le jour vu l'incendie qui a ravagé cette dernière. Le conseil déplore ce triste événement et le fait que les municipalités ont peu de moyens à leur disposition pour favoriser la conservation du patrimoine bâti.

• **Environnement**

Des administrateurs et administratrices ont participé à des rencontres de la table environnement du Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec. Le conseil a formellement appuyé la création de cette table en séance publique.

• **Transport et sécurité**

- Le conseil a assuré une veille sur les réaménagements des parcours du RTC notamment en déléguant un des administrateurs à la séance d'information du Réseau de transport de la Capitale – Secteur nord-ouest et en interpellant la conseillère Dominique Tanguay sur certains éléments.
- Le conseil a également interpellé à chaque occasion les conseillères municipales sur l'importance de créer des liens cyclopiétons dignes de ce

nom. Notamment, le conseil se préoccupe de la bande cyclable le long du boulevard Père-Lelièvre.

- Le conseil a recommandé par résolution à la ville de Québec de prolonger le trottoir du boulevard Hamel jusqu'au bar laitier « Chez Bobil » et d'ajouter un feu piétonnier à l'intersection du boulevard Hamel et de la rue du Grand Tronc.

- **Société**

Une administratrice participait (elle devra être remplacée) à la table de concertation de Duberger – Les Saules, en plus de la conseillère municipale Dominique Tanguay, ce qui permet au conseil de suivre les développements et projets de la table.

3. LES FINANCES

3.1 Les subventions

Le conseil de quartier est un organisme sans but lucratif. Il est donc autonome dans sa gestion financière et peut faire des demandes de subvention à différents organismes publics ou privés. En tant qu'interlocuteur privilégié de la Ville de Québec en matière de consultation publique à l'échelle du quartier, le conseil de quartier bénéficie d'un soutien financier pour son fonctionnement et pour l'exercice de son pouvoir d'initiative.

Budget de fonctionnement

La Ville de Québec peut, aux conditions qu'elle détermine, verser une subvention aux conseils de quartier pour les soutenir dans leur fonctionnement général (charte de la Ville de Québec). Chaque conseil de quartier reçoit une subvention au début de l'année financière pour son fonctionnement. Ces coûts comprennent les frais d'administration et les frais de représentation. En 2019, la subvention de fonctionnement représentait un montant global de 1 330,00\$ et un surplus de 60,58\$ a été généré cette année comparativement à un déficit de 686,00\$ l'an dernier. L'actif net non affecté à la fin de l'exercice était de 530,68\$ au 31 décembre 2018 comparativement à 470,10 l'an dernier. Les états financiers sont disponibles à l'annexe 2 du présent rapport.

Budget pour les initiatives

En 2019, le conseil de quartier n'a pas présenté de demande de subvention à la Ville de Québec ni à l'Arrondissement des Rivières pour la réalisation de projet d'initiative.

Autres sources de revenus

Le conseil de quartier peut acheminer des demandes de subvention à d'autres organismes privés ou publics, obtenir des commandites, ou réaliser des activités d'autofinancement. En 2019, aucune autre source de revenus n'a été recueillie par le conseil de quartier. Aucune autre source de revenus n'a été nécessaire.

PLAN D'ACTION 2018-2020

CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER LES SAULES

VISIBILITÉ ET PROMOTION

Thème/Enjeux	Action	Porteur
Participation des citoyennes et citoyens	- Développer la présence des citoyennes et citoyens aux assemblées mensuelles et annuelles du conseil de quartier	Jessie Martin
Faire connaître le conseil de quartier	- Créer une page Facebook - Élaborer et réaliser une activité de promotion du conseil	Jessie Martin

LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

Thème/Enjeux	Action	Porteur
Patrimoine bâti	- Sensibiliser les citoyens au patrimoine bâti du quartier - Être vigilants quant au sort réservé à la maison Livernois	Charles Lessard Patrick-André Lavoie
Activités du quartier	- Assurer une présence des administrateurs(trices)	Toutes et tous

ENVIRONNEMENT

Thème/Enjeux	Action	Porteur
Compost et matières résiduelles	- Assurer une veille sur ce dossier - Mettre de l'avant les points de compost communautaire.	Hervé Landri Fondja Myriam Simard
Canopée	- Dresser un portrait de la situation actuelle pour ensuite cibler les secteurs à protéger ou ceux où il faudrait intervenir.	Charles Lessard
Agriculture urbaine	- Sensibiliser les citoyennes et citoyens sur celle-ci. - Promouvoir des « portraits » d'agricultrices et agriculteurs urbains du quartier.	Charles Lessard Hervé Landri Fondja
Plantes nuisibles	- Sensibiliser les citoyennes et citoyens quant à celles-ci (comment les reconnaître et les gérer)	Charles Lessard

TRANSPORT ET SÉCURITÉ

Thème/Enjeux	Action	Porteur
Intersections	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un suivi des questions soulevées par les citoyennes et citoyens du quartier. - Sensibiliser la Ville à l'importance des avancées de trottoir. 	Charles Lessard
Pistes cyclables	<ul style="list-style-type: none"> - Questionner la Ville sur les nouvelles sections à créer et les connexions avec les quartiers voisins. 	Luc Dumont
Trottoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Questionner la Ville sur la possibilité de poursuivre les trottoirs sur le boulevard Central. - Questionner la Ville sur la possibilité d'en élargir dans certains secteurs. - Améliorer le parcours des trottoirs sur le boulevard de Monaco. 	Luc Dumont
Parcours du RTC	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille sur les parcours du RTC et les impacts qu'auront leurs modifications à venir. 	Myriam Simard Luc Dumont
Mobiliers urbains	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler certains abris-bus détériorés et questionner la Ville sur leur remplacement. - Cibler des éléments qui pourraient être ajoutés ou améliorés. 	Charles Lessard Luc Dumont
Terminus des Saules	<ul style="list-style-type: none"> - Questionner la Ville sur la vision du développement et de l'entretien du Terminus. 	Charles Lessard

SOCIÉTÉ

Thème/Enjeux	Action	Porteur
Défavorisation et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une coordination avec la table de concertation Duberger–Les Saules 	Nathalie Bélisle
Participation citoyenne et mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille sur la nouvelle politique de la Ville de Québec - Poursuivre la coordination avec le Regroupement des conseils de quartier 	Patrick-André Lavoie

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

ÉTATS FINANCIERS
(non vérifiés)

AU 31 DÉCEMBRE 2019

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	530,68	210
	<hr/>	<hr/>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	<hr/>	<hr/>
Actif net		
Non affecté	530,68	<u>210</u>
	<hr/>	<hr/>
	<u>530,68</u>	<u>210</u>
	<hr/>	<hr/>

Au nom du Conseil de quartier de Duberger-Les Saules :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE DUBERGER-LES SAULES

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec	1330	600
Fonctionnement		
Charges		
Fonctionnement	1269,42	1286
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>60,58</u>	<u>-686</u>
Actif net non affecté au début de l'exercice¹	<u>470,10</u>	<u>896</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>530,68²</u>	<u>210</u>

¹ Le relevé de compte du conseil de quartier mentionne bien 470,10\$ au 1^{er} janvier 2020, l'année prochaine, la trésorerie devra faire une vérification s'il n'y a pas une correction à faire aux états financiers de 2018, une erreur s'y est peut-être glissée.

² Solde concilié avec le relevé de caisse du 31 décembre 2019.

Conseil de quartier de Duberger-Les Saules
Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2019

Bilan des activités de consultation publique de janvier à décembre 2019

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2019-02-13	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22117Cc. R.C.A.2V.Q. 242	445, avenue Saint-Jean-Baptiste	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 242.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2019-05-08	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22321Hb. R.C.A.2V.Q. 248	Secteur boulevard Père-Lelièvre	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 248.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2019-05-08	Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 22427Mb et 23012Cb. R.C.A.2V.Q. 249	650, boulevard Père-Lelièvre – usage conditionnel relatif à l'entreposage d'automobiles	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 249.	Le projet de règlement est adopté tel quel
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2019-10-09	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement zones 21406Hc, 22407Hc, 22408Hc et 22409Hc. R.C.A.2V.Q. 256	Projet de développement résidentiel de haute densité L'Aventura	À l'unanimité, le conseil de quartier de Duberger-Les Saules recommande au conseil d'arrondissement des Rivières d'approuver le projet de modification réglementaire R.C.A.2V.Q. 256, mais en mentionnant que le conseil de quartier de Duberger-Les Saules souhaite néanmoins faire part au conseil	Le projet de règlement est adopté tel quel

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
			<p>d'arrondissement des Rivières de deux inquiétudes majeures soulevées par les citoyennes et citoyens, inquiétudes partagées par les administratrices et administrateurs du conseil de quartier, lors de la séance publique de consultation et via des courriels reçus dans les jours précédents :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les conséquences sur la gestion des eaux de surface notamment au regard de la santé et la vitalité des milieux humides et du parc voisin engendrées par le projet en général et par la diminution du pourcentage d'aires vertes en particulier. 2. Les enjeux de circulation, de sécurité (été comme hiver, mais particulièrement criant en saison hivernale) et de transport en commun engendrés par l'ajout d'un nombre important de logements supplémentaires alors que la situation actuelle est déjà intenable pour les résidents 	

Type d'activité	Titre du projet	Référence	Recommandation du conseil de quartier	Décision de l'instance décisionnelle
			présents. »	
Consultation publique <input checked="" type="checkbox"/> Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Date : 2019-11-13	Projet de modification intitulé Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22002Cc. R.C.A.2V.Q.258	Projet d'une aire de stationnement dans l'emprise d'Hydro-Québec - 4495 à 4535, boulevard Wilfrid-Hamel	À l'unanimité, le conseil de quartier de Duberger-Les Saules recommande au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 22114Cb - R.C.A.2V.Q.258	Le projet de règlement est adopté tel quel